



Communiqué de presse
Paris, le 26 mars 2020

**Confinement et maltraitance infantile :
Les violences faites aux enfants doivent être impérativement signalées !**

Les mesures de confinement prises pour enrayer la propagation de l'épidémie de Coronavirus font parallèlement craindre une hausse des cas de maltraitances infantiles. En effet, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles dont peut être victime un enfant sont majoritairement le fait d'un membre de son entourage familial immédiat.

Dans un contexte qui favorise le passage à l'acte au sein du domicile, le secrétaire d'État à la Protection de l'enfance, **Adrien Taquet vient d'appeler les citoyens à la vigilance collective et à agir par un signalement systématique.**

Car les enfants victimes ont souvent du mal à se confier, d'autant plus en situation de confinement au sein de la cellule familiale. De même qu'il est difficile pour son entourage proche confiné au sein du même domicile de pouvoir signaler. Ainsi, **L'Enfant Bleu** soutient clairement l'appel lancé par le secrétaire d'État : **celui d'encourager l'entourage (voisins, famille, amis) de tout enfant victime de maltraitance à parler et à alerter pour le sauver, même en cas de simple doute.**

Soucieuse de la prise en charge des victimes, **l'équipe de l'association poursuit plus que jamais sa mission d'accompagnement** et s'est organisée en ce sens : maintien des séances thérapeutiques à distance, réunions pluridisciplinaires en visio-conférence, etc.

- Victimes, entourage, professionnels peuvent **joindre L'Enfant Bleu** tout au long de la semaine au **01 56 56 62 62**
- ou via les réseaux sociaux et **le site internet de L'Enfant Bleu : www.enfantbleu.org**

L'association rappelle également le **numéro national de l'enfance en danger (ouvert 7j/7, 24h/24) : le 119.** Et en cas de danger immédiat, les témoins peuvent joindre **Police secours au 17.**

CONTACT PRESSE :
THE DESK - Aurélie Bois - 06 87 26 27 68 - aurelie@agencethedesk.com